

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental
d'Aménagement du Chéran
60 C chemin du Moulin
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Trois, le 10 octobre 2023 à 20 heures
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Gruffy

Nombre de délégués titulaires présents : 12

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 3

Nombre de pouvoir : 2

Date d'envoi de la convocation le 25 septembre 2023

Titulaires présents :

Alexis BUTTIN, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Jean-François BRAISSAND

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, David DUBOSSON, Françoise MUGNIER, Gilles REY

Vincent BOULNOIS, Hervé FERROUD-PLATTET, Eric DELHOMMEAU

Titulaires absents :

Jean Pierre LACOMBE, Martine VIBERT

Patricia MERMOZ

Daniel ROCHAIX, Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY

Suppléants présents prenant part aux votes :

Sylvain BISTON, Jean-Marc FOLLIET, André VUACHET

Pouvoirs :

Patricia MERMOZ donne pouvoir à Agnès BARILLIER,

Jean-Pierre FRESSOZ donne pouvoir à Eric DELHOMMEAU,

Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance

Réf : D_004_23

Objet : Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie

Vu les dispositions du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Considérant que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;

Vu le projet de convention d'adhésion décrivant les missions confiées au Centre de Gestion en matière de médecine de prévention,

Le Comité Syndical après avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation médecine de prévention qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif ;
- 2) **D'AUTORISER** Monsieur le Président à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive selon projet annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Président,
Yohann TRANCHANT



La secrétaire de séance
Agnès BARILLIER